

Attestation de noblesse de Jean Pierre de **Métivier** (sic), 1781.

Nous Gentilhommes sousignés de la généralité de Bordeaux en Guienne (sic) certifions à qui il appartiendra que le sieur Jean Pierre de Métivier est issu d'une famille noble, que tant lui que ses auteurs (sic) n'ont jamais fait d'acte de dérogeance et qu'il est de bonne vie, mœurs, et de sage conduite en foi de quoi avons signé a Ste Foy le 18e mai 1781

Le Vte de Segur de Montaseau Le [...] hard Redieu
Fillol Bonniere
en lieu G. de Grenadier

Vû par nous ... Subdélégué de l'Intendance de Guyenne au département de Ste Foy de Ste Foy ce 18e may 1781
[signature illisible] Subd.

Vû par nous commandant chef dans la province de Guyenne
N. Mal Duc de Mouchy

✠ Marie Damade * est née au Mathelin où sa famille est installée depuis longtemps.

Le lieu-dit Le Matelin (orthographe actuel), se trouve en bordure du plateau couvert de vignes qui surplombe la Dordogne, un peu en aval du village de Lamothe-Monravel, à gauche se trouve la route qui conduit à Saint-Michel-de-Montaigne).

Elle aussi est d'une famille protestante. L'extrait de baptême qui lui est délivré le 25 avril 1784, avant son mariage, est éloquent. Il y a même changement de prénom : "Le 20 novembre 1764, dans l'église de la mothe a été baptisé sous condition française (sic), née aux matelin présente paroisse, fille Etienne Damade sr de la Roque et de Jeanne metivier prétendus mariés au prêche [...]" (l'orthographe d'origine est ici respectée sauf l'accentuation qui est rajoutée pour faciliter la lecture). Le curé Gruneau, de Lamothe est même plutôt gentil. A la place de "prétendus mariés au prêche" il aurait pu mettre concubins, ce qui aurait équivalu à traiter Françoise dite Marie d'enfant illégitime. Mais ce baptême catholique n'est peut-être pas le choix des parents ?

✠ Pierre et Marie sont donc protestants. Leurs familles se connaissent depuis longtemps. Pour se marier ils passent contrat devant le notaire, maître Borie, le 23 février 1783.

Ils ont trois enfants : un fils et deux filles, mais deux d'entre eux meurent avant d'atteindre l'âge adulte. Seule Anne se marie en février 1804, quelques mois avant le décès de son père.

En effet Pierre Métivier meurt, âgé de 43 ans, le 24 messidor an XII (12 juillet 1804).

✠ Marie Damade, veuve Métivier, rencontre Pierre Bourdichon, président et juge de paix du canton de Cunege. Il habite Latour, commune de Monestier. Pierre est aussi de religion réformée.

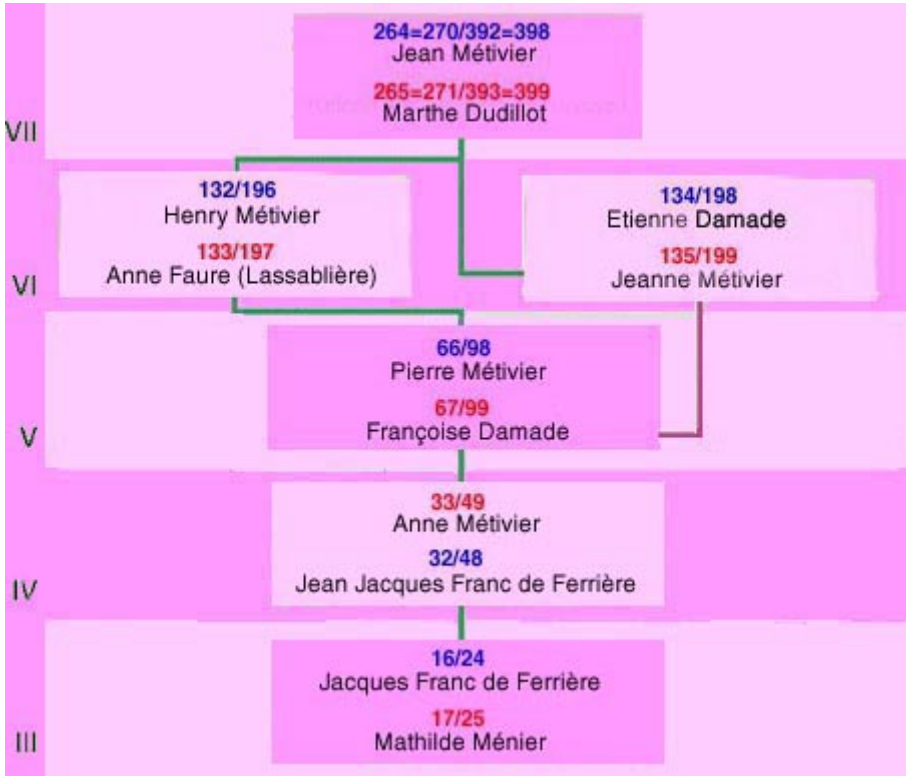
En 1764, son père Jacques Bourdichon et sa mère Marie Tessandier (ou Lessandier) font baptiser "au désert" une petite Jeanne.

Il semble que Pierre aussi ait été précédemment marié, et qu'il est, de cette union antérieure des enfants, au moins une fille prénommée Solitude. Ce prénom fait supposer que la mère de l'enfant est décédée en couches.

* La grand-mère de Marie est probablement, «Marie, dame de la Motte Montravel».

Que de tracas à régler pour Marie. Il y a toutes sortes d'affaires en cours à liquider. Cela remplit un plein dossier d'archives. D'abord est réalisé un inventaire complet et nommé un subrogé tuteur pour ses enfants mineurs : Pierre Vincent (probablement un oncle ou un cousin de Pierre Métivier). Il faut aussi essayer de liquider la vente des Mathelins, entamée plusieurs années auparavant. Le principal acheteur aimerait récupérer une maison et ses dépendances dans le hameau, habité par Anne Delage, ancienne servante du père de Marie, Estienne Damade, qui lui en a garanti, par testament, l'usufruit !

Arbre de Jean Métivier



Sources : carnet manuscrit de Jacques F. de F. (n°16)
Y. F. de F. (album Franc de Ferrière).
www.ferriere.net
07/2007